



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALES/16542
8 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 8 MAI 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur, par la présente, de vous communiquer le texte de la note datée du 7 mai 1984 que M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, a envoyée à M. Carlos José Gutiérrez, ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica.

"J'ai l'honneur, par la présente, de porter à votre connaissance les faits ci-après :

Aujourd'hui, à 4 h 45, un groupe de 80 à 100 mercenaires a attaqué le port frontalier de 'Palo de Arco', situé à 17 km au sud-ouest de San Carlos. Lors de cette attaque, quatre civils, dont deux enfants de sept et quatre ans, ont été cruellement assassinés, frappés par les éclats d'une grenade que les mercenaires ont lancée dans un abri destiné à la population. A la suite des combats qui ont duré jusqu'à 7 heures aujourd'hui, 15 mercenaires ont trouvé la mort, y compris le dénommé Fermín Díaz Rivera, d'origine panaméenne.

Il convient de signaler qu'à 500 mètres du point par lequel les contre-révolutionnaires ont pénétré dans le territoire, au lieu-dit 'El Cachito', se trouve un poste de la garde rurale du Costa Rica. Ces faits démontrent de nouveau que la garde rurale costa-ricienne reste impassible devant les actes d'agression perpétrés à partir du territoire du Costa Rica. Il est impossible en effet que ces mercenaires aient pu traverser ce point de la frontière sans être vus, surtout si l'on tient compte de la quantité d'armes qui a été saisie et du nombre d'agresseurs.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste de la façon la plus énergique contre ces derniers actes qui viennent s'inscrire dans le cadre des agressions fréquentes et extrêmement graves commises à partir du territoire costa-ricien, qui ont été dénoncées à maintes reprises. Le Gouvernement nicaraguayen, dans le souci d'éviter une sérieuse aggravation de la situation, renouvelle son appel urgent aux autorités costa-riciennes pour qu'elles reprennent le contrôle de la zone frontalière et empêchent la réalisation d'actes criminels tels que ceux qui ont été commis récemment à San Juan del Norte, El Castillo et Cárdenas. Tous ces actes d'agression mettent gravement en doute la neutralité proclamée par le Costa Rica, provoquant une inutile aggravation des

relations entre les deux Etats, en dépit des efforts réalisés par le Gouvernement nicaraguayen pour maintenir un climat de dialogue et de compréhension, notamment par le biais des contacts bilatéraux et par la reprise des entretiens dans le cadre de la Commission mixte."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

